

**25 mai 2015 (16h30)**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue ce lundi 25 mai 2015, à 16 h 30, à la salle de réunion du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent Madame Michèle Massé, MM. Jacques Auger, Michel Denicourt, André Deschamps et Denis Chagnon, conseillers.

Sont également présents : la greffière, Me Isabelle François et le directeur général, M. Bertrand Déry.

L'avis de convocation a été signifié à chacun des membres du conseil dans le délai imparti.

**2015-05-174 Offre d'achat de l'immeuble du 1097-1099, avenue Saint-Paul et mandat à un notaire/ Autorisation**

**Considérant que** l'immeuble situé au 1097-1099, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire est à vendre;

**Considérant** les besoins d'espace pour assurer une meilleure accessibilité et une circulation sécuritaire des usagers des édifices municipaux limitrophes à savoir : le Complexe sportif, l'hôtel de ville et la caserne de pompiers;

**Considérant que** le conseil municipal a donné mandat au directeur général le mandat d'ouvrir des négociations avec la propriétaire du bâtiment en vue de son acquisition;

**Considérant** l'offre d'achat faite par la municipalité le 21 mai 2015;

**En conséquence :**

**Il est proposé par : André Deschamps**

**Et résolu** d'accepter l'offre d'achat au montant de 240 000\$ pour l'acquisition de l'immeuble du 1097-1099, avenue Saint-Paul (lot 1 592 509). Cette vente se fera au comptant et sera imputée au surplus accumulé.

**Il est également résolu** de mandater l'étude Denicourt Gagnon et Denicourt, notaires de Saint-Césaire pour la rédaction de ce contrat de vente.

**Il est finalement résolu que** le maire ou le maire suppléant de même que la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, tous les documents requis à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Isabelle François  
Greffière

---

Guy Benjamin  
Maire

**Certificat de crédits**

Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :  
2015-05-174.

---

Micheline Quilès  
Trésorière